



Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage (CDSA)



LES MISSIONS

- Statuer sur le rattachement des arbitres à un club
- Vérifier si les arbitres ont bien satisfait aux obligations leur permettant de couvrir leur club
- Apprécier la situation des clubs au regard du présent statut et leur infliger, le cas échéant, les sanctions prévues

LA COMPOSITION

Richard PIOT	Président (arbitre élu)
Bernard HUGUENEL	Membre club
Patrick PECHINE	Membre club
André RENARD	Membre club
Hervé DENUILLY	Membre arbitre
Gaetan MEYER	Membre arbitre
Malik REBOUH	Membre arbitre

Salarié(s) référent(s) :
Eric GUILLIER